

Demande de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif

Ce formulaire est à renvoyer complété à la Communauté de communes 22 avenue de la Sablière 41 250 Bracieux, ou par mail aux adresses : christian.marchon@grandchambord.fr et isabelle.chevry@grandchambord.fr

Demandeur	
Civilité	
Nom - Prénom	
Nom de l'entreprise	
Eligible à la récupération de TVA (oui/non)	
N°de SIRET	
N° et nom de rue	
Code postal - Commune	
N° de téléphone	
Adresse mail	

Adresse des travaux :	
N° et nom de rue	
Code postal - Commune	
Références cadastrales	
Terrain bâti (oui/non)	

Prestation souhaitée :

Eau potable	Nombre	Date souhaitée
Mise en place d'un ou plusieurs branchements		
Mise en place d'un ou plusieurs compteurs		
Déplacement d'un ou plusieurs branchements		
Déplacement d'un ou plusieurs compteurs		
Mise en place d'un compteur provisoire (chantier...)		



Assainissement collectif	Nombre	Date souhaitée
Mise en place d'un ou plusieurs branchements		
Déplacement d'un ou plusieurs branchements		

Informations concernant le projet :

Statut de la construction :	Surface de plancher :
Bâtiment neuf	
Bâtiment existant	
Agrandissement	
Changement de destination Préciser :	

Logements :	
Nombre de logements créés	
Dont individuels	
Dont collectifs	

Mode d'utilisation principale des logements (cocher et préciser le nombre si nécessaire) :

Occupation personnelle : résidence principale	
Occupation personnelle : résidence secondaire	
Destinés à la location	

Si la construction est une résidence :

Type de résidence (pour personnes âgées, étudiants, de tourisme, hôtelière, autre...)	
Nombre de chambres créés	



Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :

1 pièce	
2 pièces	
3 pièces	
4 pièces	
5 pièces	
6 pièces ou plus	

Destination des locaux, surface et capacité d'accueil :

Destination	Activité	Surface	Capacité d'accueil
Hébergement touristique			
Bureaux			
Commerce			
Artisanat			
Industrie			
Entrepôt			
Autre			

Autorisation d'urbanisme :

Type	N°	Délivré le :
DP		
PC		

Liste des documents à joindre à cette demande :

Un descriptif de la nature de l'activité et des opérations générant des eaux usées comprenant le nombre de pièces et le type de pièces (chambre, salon, séjour, salle de bain, wc, buanderie...)

Un plan de masse comprenant les réseaux d'eau potable, d'assainissement et des eaux pluviales, les regards, les éventuels puits, forages d'eau, cuves de récupération des eaux de pluie et puits d'infiltration.

Tous autres documents relatifs à l'appréciation du rejet des eaux usées



Si vous êtes un aménageur ou un lotisseur :		
	Eau potable	Assainissement
Les raccordements aux réseaux principaux	devront être réalisés par les exploitants de la Communauté de communes	
	un compteur général devra être installé en limite de domaine public	un regard principal de branchement devra être installé en limite de domaine public
Raccordement des logements	chaque logement devra avoir son propre regard de compteur d'eau potable	chaque logement devra avoir son propre regard de branchement d'assainissement
Emplacement et mise à la côte des regards	tous les regards devront être installés en limite de domaine public	
	tous les regards devront être mis à la côte de la chaussée et/ou du trottoir	
A transmettre obligatoirement avant le commencement des travaux à la Communauté de communes	les plans des réseaux et des branchements comprenant les données techniques (profondeur des regards, diamètre, poste de refoulement...)	
	les fiches techniques des matériels et matériaux employés	
Transmettre obligatoirement à la fin des travaux à la Communauté de communes	le procès-verbal de réception des travaux sans réserve	
	un exemplaire du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) comprenant les fiches techniques des matériels et matériaux employés,	
	les plans de recollement comprenant les branchements, aux formats DWG, shapefile, PDF et papier, géoréférencés avec une précision de classe A et selon le cahier des charges Pilote41	
	le procès-verbal d'essai de pression	le rapport de contrôle de compactage des tranchées
	le procès-verbal du contrôle bactériologique	le rapport d'inspection télévisuelle des réseaux et des branchements datant de moins d'un an
		le rapport d'épreuves d'étanchéité des réseaux, des branchements d'eaux usées et des éventuels postes de refoulement

Sans ces éléments les infrastructures ne pourront pas être rétrocedées.



Engagements :	
En contre partie des raccordements aux réseaux d'eau potable et/ou d'assainissement collectif des eaux usées, je m'engage :	Parapher
- à respecter la réglementation en vigueur et les préconisations réalisées pour le rejet de mes eaux usées de type domestique	
- à signaler tout changement de destination, d'activité ou de modification d'activité à la Communauté de communes	
- à m'acquitter de la facture des travaux	
- à respecter les règlements de service	
- à respecter les modalités de raccordement	
- à prendre rendez-vous auprès de la Communauté de communes pour un contrôle de bon raccordement gratuit des installations privatives d'assainissement	
- à m'acquitter de la participation financière pour l'assainissement collectif (PFAC) dont le montant est fixé par la délibération du Conseil communautaire en pièce-jointe	

Fait à :

Date et signature du demandeur :